

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°2 - Avril 2026 —

TOME II

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société
Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II
(Sciences Humaines et Sociales)

N°2 — Avril 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCIEMENT ET INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24999>



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485>

ÉDITORIAL

Ce deuxième numéro de Perspectives Plurielles consacre la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et témoigne de la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire en pleine expansion. Riche d'un large ensemble de contributions originales, ce numéro réunit des travaux relevant aussi bien du champ des Arts, Lettres et Langues que de celui des Sciences Humaines et Sociales. L'ampleur du volume reçu, la diversité des laboratoires et institutions représentés, ainsi que la qualité soutenue des manuscrits retenus à l'issue d'une évaluation rigoureuse par les pairs, ont conduit le comité de rédaction à structurer la livraison en deux tomes — un choix qui reflète l'identité propre à chaque grand champ tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble études littéraires et travaux en sciences du langage, mobilisant aussi bien des œuvres canoniques que les langues africaines dans une perspective comparative. Le Tome II déploie un large éventail de problématiques en géographie et aménagement du territoire, sociologie, anthropologie et criminologie, sciences de l'éducation, psychologie et communication, sciences politiques, droit, philosophie, histoire et fait religieux. La diversité des terrains étudiés — Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Cameroun, Gabon, Togo, République démocratique du Congo et République du Congo — illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'y dégagent : résilience environnementale et sociale, inscription du numérique dans les pratiques quotidiennes, transformations urbaines, gouvernance des ressources naturelles, mémoire historique et recompositions identitaires.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael,
Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SARAKA, Université
Alassane Ouattara

Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université
Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël
OURA, Université Alassane Ouattara-
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-
Marseille, France ;

Prof. François LAMBOTTE, Université
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Prof. Eveno Emmanuel, Université
Toulouse Jean-Jaurès, France ;

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Prof. Göbel Christof, Universidad
Autónoma Metropolitana de Mexico,
Mexique ;

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université
Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Sommaire

Géographie, environnement et aménagement du territoire

AKABLAH Tchoumou Léopold

1. Extraction du kaolin à Bingerville (Côte d'Ivoire) : entre résilience et enjeux de durabilité1-14

AHOSSIN Rodrigue, OUSSOU Cossi Brice, WOKOU Guy et YABI Ibouaïma

2. Contraintes du développement de l'agrumiculture (orange) : alternatives de résilience du système agricole dans la commune de Za-Kpota au Sud-Bénin15-34

Yao Dieudonné KOUASSI, Saï Pou SOUMAHORO et Soungari FOFANA

3. Influence du redressement pluviométrique récent sur le rendement de l'igname (*Dioscorea* spp.) dans la sous-préfecture de Dabakala (Nord de la Côte d'Ivoire).....35-50

KOUAMÉ Kouassi Christophe et BAZOUMANA Diarrassouba

4. Gestion des déchets dans le paysage urbain de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) : défis actuels et perspectives d'avenir51-65

TUO Yessonguigna Léa épse KONAN et SILUÉ Pébanagnan David

5. Rôle du barrage hydro-agricole de Nouplé dans la durabilité des ressources aquatiques : cas du département de Korhogo66-79

Mory SIBY, Hamadoun TRAORE et Charles SAMAKE

6. Les taxis-tricycles : un nouveau mode de transport aux effets mitigés dans la commune urbaine de Kati (Mali)80-97

Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Henri Marcel SECK, François Ngor SENE, Djiby YADE et Insa DIATTA

7. Influence des fluctuations climatiques et hydrologiques sur les transformations environnementales dans les Niayes (Sénégal).....98-116

Boni Romulus BIAOU et Hervé A. KOMBIENI

8. Déterminants démographiques de l'accessibilité physique des établissements scolaires aux élèves handicapés à Parakou (Bénin)117-133

Alla Kouadio Jean Parfait, Bassa Koffi Jean-Claude et Alla Della André

9. Production de bois-énergie à Dimbokro (Côte d'Ivoire) : vulnérabilités écologiques, impacts sanitaires et perspectives de durabilité.....134-148

Insa DIATTA, Tidiane SANÉ, Ibra FAYE et François Ngor SÈNE

10. Dynamique de l'occupation des sols en pays balant (Moyenne-Casamance, Sénégal) dans un contexte de variabilité pluviométrique.....149-168

Achille Roger TAPÉ, N'zué Pauline YAO épse SOMA et Marc Koffi KOFFI

11. Disponibilité foncière et viabilité du maraîchage dans l'espace périurbain à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire).....169-178

Konan Norbert KOFFI, Anicet Renaud GNANKOUEN, Affoué Sonya ALLA et Couado Amanda GOH

12. Les déterminants de l'étalement de la ville de Boundiali dans un contexte de planification urbaine179-194

Fatogoma YÉO

13. Dynamique démographique et accès aux établissements primaires publics à Abobo (Nord d'Abidjan).....195-210

Kafilatou T. SOUBEROU, Irène S. Samson KOSSOU, Dodzi ADAHA, Tranquillin YADOLETON, E. Orens HOUDEGBE, A. Quinette TCHINTCHIN, B. Baudelaire DASSOU, Isabelle DAGA et Euloge OGOUWALÉ

14. Analyse de la résilience sociale des communautés aux inondations dans les communes de Bonou, Cotonou et Malanville au Bénin211-228

Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU et Joseph Edmé SOUAMY-LEGRAND

15. Urbanisation et îlot de chaleur urbain à Djambala (République du Congo) : analyse de l'occupation du sol par télédétection sur la période 2000-2024229-243

Charles Aimé KOUASSI et Bébé KAMBIRÉ

16. Analyse physico-chimique et biologique de la pollution des eaux de la lagune Ébrié à Abobo-Doumé (Abidjan, Côte d'Ivoire)244-259

Irène Sèmédéton Samson KOSSOU, Kafilatou T. SOUBEROU, Adéréwa Aronian Maximenne AMONTCHA, Pocoun Damè KOMBIENOU et Euloge OGOUWALE

17. Typologie des espaces verts et perceptions sur leur contribution dans l'atténuation des inondations à Cotonou (Bénin, Afrique de l'Ouest).....260-278

Théophile 2e Jumeau KABRÉ, Songanaba ROUAMBA et Amadou OUEDRAOGO

18. Disparités spatiales des conséquences sanitaires de la consommation alimentaire des ménages à Ouagadougou279-297

Agnès VISSOH et Akibou AKINDELE

19. Relation entre les paramètres climatiques (température, humidité et pluviométrie) et l'incidence de la méningite dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly (Bénin, Afrique de l'Ouest)298-319

Sylvain Roger BONKOUNGOU

20. Approvisionnement en eau potable à Koudougou (Région de Nando – Burkina Faso) : état des lieux et stratégies pour une gestion efficiente.....320-337

Enoch Attougré KOFFI et André Della ALLA

21. Analyse et cartographie du risque paludisme en milieu urbain : cas d'Abobo (Abidjan).....338-356

Kouamé Frédéric N'DRI

22. Fiscalité sur les intrants zootechniques et insertion socio-économique des jeunes ruraux : analyse de l'impact de la TVA dans la sous-préfecture de Bouaké (Côte d'Ivoire)357-374

SORO Souleymane, ZOGBO Zady Edouard et KONE Basoma

23. Analyse de l'implication des femmes dans la production et transformation du manioc dans les sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo (Côte d'Ivoire).....375-391

Fasséry KONATÉ et Kouadio Joseph KRA

24. Analyse de la répartition spatiale des structures de police publique dans la lutte contre l'insécurité urbaine à Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire.....392-406

Sociologie, agro-sociologie, anthropologie, criminologie et ethnologie

- TAGRO Marcelle-Josée épouse NASSA, N'GUESSAN N'Dah Konan Prince Romaric et DROH De Bloganqueaux Soho Rusticot**
25. L'inclusion sociale à l'épreuve du renouvellement urbain : production de l'espace et justice spatiale à Abidjan.....407-424
- Kouassi Angenor YAO et Kouamé Franck YAO**
26. Impact culturel et perceptions des populations d'Attinguié au programme « PEJEDEC 3 » : cas du sous-projet « THIMO » dans la sous-préfecture d'Anyama425-435
- KOUAKOU Bah Jean-Pierre, FANNY Navouon, ASSI Aka Bah Laurice et OLATAYO Olatundé Ludovic**
27. Perceptions populaires liées aux méthodes contraceptives chez les communautés baoulé et malinké dans la commune de Bouaké (Côte d'Ivoire)436-451
- Mandjin Adama SOULAMA et Félicité BIHOUN**
28. Le baptême chez les Ciranba : rituel de nomination, identité et inscription sociale452-472
- Ibrahim HAROUNA OUSMANE et Amadou OUMAROU**
29. Du terrorisme à la géocriminalité : stratégie du groupe « Lakurawa » dans la région de Dosso (Niger)473-483
- M'Bra N'Goran Marie-Joseph YAO, Dimi Théodore DOUDOU et Brou Ghislain KOUADIO**
30. Analyse des déterminants du refus de l'installation du centre de prélèvement de la COVID-19 à Yopougon-Toits-Rouges (Abidjan, Côte d'Ivoire).....484-500
- Assamoi Omer YAPI**
31. Insertion socio-économique des jeunes citadins gwa ruralisés et conflits fonciers à Alépé.....501-521
- Robert Lorimer ZOUKPÉ**
32. Facteurs sociaux de la fragilisation des règles de succession à l'autorité royale : le cas du royaume de Sakassou (Côte d'Ivoire).....522-537
- Brou Gbalou David KOUASSI**
33. Intégration interrelationnelle et configurations urbaines de l'expérience migratoire au Canada : comparaison Montréal–Sudbury.....538-550
- Aristophane A. SOUKOSSI, Ingrid Sonya ADJOVI et Guy Sourou NOUATIN**
34. Caractérisation des acteurs de la chaîne de la mobilisation des ressources financières pour le développement rural au Nord Bénin.....551-570
- ## Sciences de l'éducation et psychologie / Communication
- Moulin Aymar MBINA YEMBI**
35. Rôle de la sécurité psychologique dans la relation entre inclusion organisationnelle et bien-être lié à la déconnexion psychologique des salariés.....571-583
- Abakar Mahamat HASSABALLAH et Saibou Christine VALDA**
36. Éducation environnementale et comportements écologiques des élèves à N'Djamena.....584-597

| | |
|---|---------|
| Mamadou SALL, Mame Diarra CAMARA, Mamadou DIENG et Séga GUEYE | |
| 37. Les technologies de l'information et de la communication comme alternative au déficit expérimental dans l'enseignement des sciences physiques au Sénégal | 598-611 |
| Aboubekr THIAM, Alhoudourou A. MAIGA, Abibou DIOP, Alassane DIOP et Richard HOTTE | |
| 38. Jeux sérieux éducatifs et ancrage socioculturel africain : le projet AMI à Kalani au Nord du Mali..... | 612-627 |
| Placide MENGOUA | |
| 39. Work centrality, self-efficacy and social loafing among university support staff in Cameroon: a mediation analysis | 628-641 |
| Djirekar Thierry MEDA | |
| 40. Épreuves psychologiques dans le processus de gestion du changement organisationnel chez le personnel d'une société d'État : cas de la Société des Aéroports du Faso (SAF) | 642-658 |
| Ulrich Ariel YEKE PENDI | |
| 41. L'influence de la drépanocytose sur les capacités de mémorisation chez l'enfant âgé de 4 à 5 ans..... | 659-677 |
| AHMAT Abdoulaye Bichara | |
| 42. Gestion de la discipline et lutte contre la violence estudiantine au campus universitaire d'Ardep Djournal de N'Djamena | 678-700 |
| Sékou SAVADOGO, Léonce RAMDE, Harouna DERRA et François SAWADO | |
| 43. Évaluation du niveau d'entretien des manuels scolaires du cycle primaire au Burkina Faso..... | 701-716 |
| Roger KABATA MULUNDU | |
| 44. Éducation environnementale dans les médias audiovisuels de Kinshasa | 717-732 |
| Assagaye AGAISSA et Fassouma YAHOUZA AMADOU | |
| 45. L'utilité de la carte dans l'enseignement-apprentissage de la géographie au Niger : cas du lycée Amadou Kouran Daga de Zinder..... | 733-750 |
| Inagnibomoua Kader KANE et Rosamour Gassien Aymar TSAMBA-NDZEDY-MOUGHOUA | |
| 46. La vie du couple à l'ère du numérique au Gabon : qu'en est-il du lien conjugal ? | 751-765 |
| Sciences politiques, droit et philosophie / Histoire et religion | |
| BOTTY Bi Naga Landry | |
| 47. Les démocraties contemporaines à l'épreuve des réseaux sociaux..... | 766-779 |
| Cédric Gouama Sidbeniwend COMPAORÉ | |
| 48. La société contre la peur : relecture rousseauiste de la résilience politique en contexte de crise sociale | 780-793 |
| Pauline Vanessa NTSAME MINTSA ép. ZUE ESSANGUI | |
| 49. Transformations numériques en Afrique : réflexion juridique sur les mutations contemporaines du droit pénal à partir du cas gabonais | 794-810 |
| Amani Stéphane N'GUESSAN | |
| 50. Droits civils et politiques en période électorale : enjeux et défis pour l'Afrique | 811-829 |

| | |
|---|---------|
| Cyrille Aymard BEKONO | |
| 51. L'Afrique subsaharienne et la Chine : des trajectoires de développement différenciées vers une relation idyllique | 830-848 |
| ANZIAN Mlan Kouakou Pierre | |
| 52. La médiation numérique de la foi chrétienne : entre opportunités d'évangélisation et défis éthiques | 849-864 |
| Seybou DJIBO | |
| 53. La guerre des courants islamiques au Niger | 865-887 |
| Kouadio Jean DIBY et Zroh Grâce Fetana DEMAIN | |
| 54. De la résistance à l'administration de Biankouma de 1895 à 1920 | 888-903 |
| Sié François KOUAKAN | |
| 55. Transformation socio-culturelle au Sudan à l'épreuve des migrations (XIe-XVIe siècle)..... | 904-914 |
| Mathieu SITIONON | |
| 56. L'Institut biblique de Yamoussoukro, matrice du leadership évangélique (1965-1995) : analyse des parcours pastoraux et de la pluralité des formes de ministère en Côte d'Ivoire | 915-931 |
| Mamadou Mariame DIALLO | |
| 57. Difficultés d'abolition et conséquences socioculturelles de l'esclavage et de la traite négrière en Ségambie (1905-2025) | 932-946 |
| BAKAYOKO Djakaridja | |
| 58. La bataille politique en Côte d'Ivoire après la mort de Félix Houphouët-Boigny : 1993-1995..... | 947-962 |
| KOUADIO Yao Clément et ANGU Bléou Sylvain | |
| 59. Querelles entre le PDCI-RDA et les forces para politiques en Côte d'Ivoire (1958-1970) : une analyse historique | 963-978 |

DE LA RÉSISTANCE À L'ADMINISTRATION DE BIANKOUMA DE 1895 À 1920

FROM RESISTANCE TO THE ADMINISTRATION OF BIANKOUMA FROM 1895 TO 1920

Kouadio Jean DIBY et Zroh Grâce Fetana DEMAIN

Docteurs diplômés de l'Université Alassane Ouattara – Côte d'Ivoire

E-mail : kouadiojeandiby@gmail.com ; fetanagrâce@gmail.com

Résumé : *La présence française à Biankouma fut une œuvre de longue haleine. Elle s'inscrit dans un contexte de pacification de la zone ouest de la colonie de Côte d'Ivoire. Cette zone est restée inaccessible à cause des nombreux obstacles naturels liés au relief accidenté et à une végétation dominée par la forêt dense ombrophile, d'une part, et d'autre part aux facteurs humains avec les actions subversives de l'Almamy Samori Touré ainsi que l'hostilité des populations de la localité. Dans ce travail, nous avons mis l'accent sur une méthodologie basée sur les archives, les ouvrages et les sources orales ou enquêtes orales. Ces enquêtes orales reposent essentiellement sur les différents types d'entretiens. Tout ce travail avait pour objectif de montrer le processus de pacification de la zone de Biankouma particulièrement. Cette étude a abouti à de nombreux résultats au nombre desquels se dressent d'abord les principaux obstacles à l'occupation de la zone de Biankouma, notamment les conditions naturelles et la présence de Samori Touré. Ensuite, l'arrestation de Samori Touré, le désarmement des populations afin de pacifier la localité de Biankouma et ses encablures grâce au poste militaire de Man en 1913, qui était le maillon essentiel d'occupation de la zone. Enfin, les stratégies d'administration et d'exploitation effective de la zone de Biankouma. Ainsi, Biankouma fut l'une des dernières poches de résistance à la colonisation française dont l'occupation aboutit à la pacification totale du territoire ivoirien.*

Mots-clés : *Résistance ; Biankouma ; pacification ; administration coloniale ; Dan.*

Abstract: *The French presence in Biankouma was a long-term undertaking. It took place within the context of the pacification of the western zone of the Ivory Coast colony. This area remained inaccessible due to numerous natural obstacles related to the rugged terrain and vegetation dominated by dense rainforest, on the one hand, and human factors, including the subversive actions of Almamy Samori Touré and the hostility of the local population, on the other. In this work, we have emphasized a methodology based on archives, books, and oral sources or interviews. These oral interviews rely primarily on various types of interviews. The entire project aimed to demonstrate the pacification process in the Biankouma area in particular. This study yielded numerous results, among which the main obstacles to the occupation of the Biankouma area stand out, notably the natural conditions and the presence of Samori Touré. Next, we have the arrest of Samori Touré, the disarmament of the population to pacify the town of Biankouma and its surrounding areas, facilitated by the military post at Man in 1913, which was the essential link in the occupation of the region. Finally, there are the strategies for the effective administration and exploitation of the Biankouma area. Thus, Biankouma was one of the last pockets of resistance to French colonization, the occupation of which ultimately led to the complete pacification of Ivorian territory.*

Keywords: *Resistance; Biankouma; pacification; colonial administration; Dan.*

Introduction

Les puissances européennes ont bâti de vastes empires coloniaux en Afrique. La volonté d'installation de celles-ci s'est heurtée à une forte résistance en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier. Cette résistance acharnée dans l'ouest ivoirien est relative à plusieurs obstacles liés d'une part aux aspects physiques, notamment le relief et la végétation, et d'autre part à la réaction de certains opposants africains, en l'occurrence Samori Touré, qui fit obstruction à cette occupation coloniale française. Cependant, l'arrestation de celui-ci en septembre 1898 à Guélérou marque un tournant décisif dans la pacification de la localité de Biankouma. Cette arrestation a été suivie par des opérations de désarmement des villages encore hostiles à l'administration coloniale française qui constituaient de véritables poches de résistance, lesquelles ont été possibles grâce à l'installation du poste militaire de Man, ouvrant ainsi la voie de l'occupation totale de la zone à partir de 1920. Au regard de ce qui précède, comment s'est déroulé le processus de pacification de Biankouma ?

Le présent article se propose d'analyser l'évolution de la pacification de la localité de Biankouma, eu égard aux nombreux obstacles naturels et humains auxquels l'administration coloniale était soumise. La méthodologie adoptée repose sur l'exploitation de plusieurs sources, notamment les sources d'archives, les sources imprimées et les travaux scientifiques tels que les articles et les thèses, dont le croisement permet de contrôler la qualité des informations recueillies. À cela, nous avons fait recours à des sources orales en adoptant une méthode d'approche basée sur les enquêtes au nombre desquelles les entretiens directifs, semi-directifs et non-directifs. À cet effet, nous avons interrogé trois personnes dont le critère de sélection a été très sélectif. Nous avons opté pour les chefs traditionnels, qui sont des bibliothèques vivantes ayant une connaissance poussée de l'histoire de cette localité. Cette période de recoupement va du 5 au 9 avril 2021. Pour parvenir à des résultats, nous avons mis l'accent sur un plan tripartite : de prime abord, les obstacles à la pénétration française de 1895 à 1898 ; ensuite, l'arrestation de Samori Touré et la pacification de Biankouma de 1898 à 1913 ; et enfin, l'administration de Biankouma de 1913 à 1920.

1. Les obstacles à la pénétration française : 1895-1898

La conquête de la localité de Biankouma a été tardive en raison de deux obstacles majeurs. Ces deux obstacles sont relatifs à la méconnaissance du milieu physique, notamment le relief et la végétation, d'une part, et d'autre part aux activités hostiles de Samori Touré face à la conquête coloniale.

1.1. La méconnaissance de la zone, obstacle à la pénétration française dans l'ouest ivoirien

Les raisons de la présence tardive à Biankouma sont de plusieurs ordres. La première est liée à la méconnaissance des conditions physiques émanant de l'arrangement du 8 décembre 1892, qui délimitait les possessions françaises et l'État libre du Liberia. Celui-ci fixait les limites des possessions françaises à Férédougouba, supposé affluent du Cavally qui, lui-même, constituait la frontière entre le Liberia et la colonie de Côte d'Ivoire. Ainsi, pour éviter de heurter les autorités libériennes, la France ne prenait pas le risque d'intervenir au sud de Férédougouba jusqu'à ce que les renseignements recueillis par Blondiaux dans le pays guéré, où il était en mission en 1895, le convainquirent que Férédougouba et le Tyemba étaient différents du Cavally et qu'ils n'en étaient point les affluents (G. Gonnin, 1986 : 315).

Il y avait deux voies de pénétration possibles pour accéder aux peuples de l'arrière-pays : celle du sud partant de la côte, et celle du nord-ouest à partir des postes méridionaux du Soudan français, et particulièrement de Konya. Cette dernière était la mieux indiquée et la plus praticable pour atteindre le pays Mahou, Toura et Dan (G. Gonnin, 1986 : 31). Nous savons que cette zone était la dernière à être pacifiée dans l'histoire coloniale de la Côte d'Ivoire. Pourquoi l'administration a-t-elle mis la main sur elle si tard ? Cette partie était la plus invulnérable à cause de la combinaison des facteurs naturels et sociopolitiques (G. Gonnin, 1986 : 31). Ils étaient sans doute un obstacle à la pénétration française à cause des conditions géographiques du territoire (la grande forêt du sud). Mais il y avait également la diversité des communautés nationales et l'organisation sociale et politique qui empêchaient la progression des missions d'exploration vers l'intérieur du pays. C'est dans ce contexte que Gilbert Gonnin disait :

Dans un pays comme la Côte d'Ivoire, on ne peut témoigner de la fermeté à quelques "tribus" sans que les voisins aient, chose singulière, non pas le désir de s'unir à elles contre nous, trop heureuses, au contraire de les voir abaisser, mais le besoin d'essayer leurs forces contre les nôtres pour démontrer qu'elles sont les plus vaillantes et se réserver ainsi l'espoir de dominer les vaincus et d'en abuser (G. Gonnin, 1986 : 312).

Au niveau purement politique, les groupes n'avaient subi ni menace ni influence politique d'une puissance étrangère à leur sphère. Les guerres que se livraient les populations n'avaient pas pour objectif exclusif le contrôle politique du groupe ennemi. Il en était autrement dans la partie septentrionale de l'ouest ivoirien au moment où arrivaient les conquérants français (Y. Person, 1968 : 212). À partir des postes côtiers, toutes les missions d'exploration entreprises échouaient. Les populations du sud constituaient un écran protecteur pour les populations de Biankouma. Même leurs voisins du nord étaient épargnés pendant longtemps du contact direct avec les Européens (G. Gonnin, 1986 : 32).

Dans sa partie septentrionale, l'ouest ivoirien jouissait d'une protection incontestable, qui s'est fragilisée ensuite avec l'intrusion des troupes de Samori (Y. Person, 1968 : 219). Il constituait un écran pour les populations forestières et pré-forestières de l'est de la Guinée et de l'ouest de la Côte d'Ivoire, faisant partie ou non de son immense empire. Cet écran était réel jusqu'à la grande révolte de 1888 et surtout jusqu'à la décision de Samori en 1893 d'abandonner la forêt et de concentrer sa force vers la partie septentrionale de son empire où les Français se montraient de plus en plus intrépides. À partir de cette date, l'ouest ivoirien devenait très vulnérable dans sa partie nord (G. Gonnin, 1986 : 235). Les pays Mahou et de Biankouma devenaient, de ce fait, accessibles à partir de Konya en suivant la lisière de la forêt, dans l'axe nord-ouest, sud-est¹. Toutefois, nous pouvons dire que les facteurs naturels ne constituaient pas le seul obstacle qui retardait la pacification de cette grande région de l'ouest de la Côte d'Ivoire, eu égard aux nombreuses invectives de Samori Touré dans cette zone.

1.2. Samori Touré, l'autre obstacle à la présence tardive des Français à Biankouma

Le second facteur qui intervenait en faveur de la population de la localité, à l'écart de l'appétit des conquérants français, était la mauvaise appréciation par ceux-ci de l'impact de Samori dans ce pays et dans l'Est guinéen. Ils le surestimaient. Cette surestimation était à l'image des luttes que celui-ci avait opposées ou opposait encore à ses ennemis venus d'outre-mer, dans le sud du Soudan. Notons à cet effet qu'il a fallu environ trois années de lutte à Archinard pour arracher Kankan, et quatre années de plus pour occuper Beyla en 1894. Mais cet impact, qui était réel quelque temps avant, s'était estompé à la lisière de la forêt (Y. Person, 1968 : 253). En effet, hormis la protection de ses voies d'approvisionnement en armes à partir de Freetown², Samori avait décidé, depuis la grande révolte de 1888, de ne plus intervenir dans le Sud. Dans cette zone, il avait laissé le soin à quelques fidèles de maintenir le *statu quo*. Mais ceux-ci, constamment en affront contre les pouvoirs locaux, voyaient le rapport de force tourner en leur défaveur (Y. Person, 1968 : 267). Quelques populations locales s'alliaient à eux pour mieux intervenir dans la stratégie politique de leurs communautés, car les Samoriens n'étaient pas absents de la scène politique.

Dans les pays Kissi, Guéré et Toma³, l'influence de l'Almamy survivait difficilement vers 1895. Seules les nécessités pratiques, comme l'entretien ou l'ouverture d'une route en direction de la mer, pouvaient l'inciter à lancer ses hommes dans le pays de la kola. Il respectait, en cela, un vieux principe malinké : ne pas faire la guerre aux producteurs de kola et d'huile de palme (Y. Person, 1968

1 Capitaine Laurent, 1911, *Monographie du cercle de Man*.

2 Freetown est la capitale de la Sierra Leone, pays de l'Afrique de l'Ouest.

3 Toma est une localité libérienne située non loin des frontières ivoirienne et guinéenne.

: 235). Cela se justifie par la création de leur localité, le Sakoura. Dans l'ensemble, tous les pays situés dans le nord étaient accessibles, en particulier à Biankouma à partir du poste français de Beyla, dans le Konya. Mais ceux-ci étaient épargnés jusqu'en 1897 grâce à la crainte des Français d'être subitement aux prises avec les Sofas, dont ils avaient perdu les traces depuis 1894 environ (Y. Person, 1968 : 249). En 1895, le commandant de la région sud du Soudan (Kankan) recevait des instructions strictes du gouverneur du Soudan, lui interdisant toute entreprise militaire au-delà de vingt kilomètres au sud de Beyla, limite sud du poste. S'exprimant en ces termes :

Il sera formellement interdit, écrit-il, d'entreprendre en dehors de la zone d'action délimitée plus haut (20 kilomètres au sud de Beyla), une opération de guerre de quelque nature qu'elle soit, sans en avoir demandé préalablement l'autorisation du gouverneur et l'avoir obtenue de lui (...). Au point de vue militaire, vous avez donc purement et simplement à monter la garde, à observer, à vous renseigner pour informer le gouverneur (G. Gonnin, 1986 : 316).

Cette mission de Blondiaux était conçue en 1895, mais ne partit qu'en 1897. Elle traduisait aussi la crainte d'affronter les Samoriens dont il ignorait la force et la localisation dans cette partie de la forêt. Aucun intérêt pressant ne poussait les Français à les affronter (Y. Person, 1968 : 259). Du coup, les populations comprises entre le Soudan et la Côte d'Ivoire étaient écartées momentanément de la conquête coloniale à partir du nord. Il fallut attendre 1897 pour que Blondiaux, dont l'orientation de la mission était d'abord géographique, découvre la faiblesse de l'influence de Samori dans cette région. Dans l'ouest, les spécialistes du Soudan méridional étaient convaincus qu'une issue demeurerait possible si l'on contournait les frontières occidentales de l'Almamy de manière à unir directement le Konya à la Côte d'Ivoire (Y. Person, 1975 : 1832). C'est dans ce contexte qu'a été organisée la première mission française qui atteignit la localité de Biankouma. Son objectif était d'abord d'étudier les crêtes séparant le Sassandra du Cavally et de descendre ce dernier jusqu'à la mer (Y. Person, 1975 : 1939). Ensuite, de chercher une voie pouvant permettre de relier le Soudan à la Côte. Parti de Beyla le 6 février 1897, cette première tentative fut un échec. Il rebroussa chemin en passant par Beféso, ligne directe menant à Touba. « Il (Blondiaux) fut mal reçu à Man où il se battit pendant 36 heures. Au retour, il suivit l'itinéraire Boféso, Guouessou, Diorodougou, Gouorouno, Didilou, Toungnandougou »⁴.

Après plusieurs tentatives, Blondiaux parvint à conduire sa mission avec une relative facilité à la lisière de la forêt, ouvrant ainsi la voie avec la création du poste de Touba en janvier 1898. Ce poste, construit par le lieutenant Blondiaux, venu de Beyla, fut définitivement occupé dès janvier 1898 par le capitaine Ristori (F. B.

⁴ Capitaine Laurent, 1911, *Monographie du cercle de Man*, p. 3.

Sohi, 2005 : 66). Ce fut l'ère de la conquête coloniale des pays Mahou et Biankouma.

Ainsi, nous pouvons dire que plusieurs raisons ont motivé les Français dans l'ouest du territoire de la colonie de Côte d'Ivoire en général et de Biankouma en particulier. La zone de l'ouest paraissait difficile d'accès à cause des grandes forêts qui la bordaient et d'un relief particulièrement accidenté. De plus, les reconnaissances faites par les précédents explorateurs n'étaient pas justes, ce qui obligeait les colons français à reprendre les expéditions (F. B. Sohi, 2005 : 66). À cela s'ajoute l'épineuse question de la terreur que semait Samori dans cette région, dont il a fallu plusieurs missions de reconnaissance afin de procéder à son arrestation dans l'optique de la pacifier totalement.

2. L'arrestation de Samori Touré et la pacification de Biankouma : 1898-1913

Pour asseoir le contrôle sur Biankouma, les colons français ont procédé à la mise en quarantaine de Samori Touré qui, jusque-là, constituait l'un des obstacles majeurs à leur présence dans cette contrée. Son arrestation a été une aubaine pour pacifier la zone à travers des opérations de désarmement de tous les groupes hostiles, pour instaurer l'administration coloniale française.

2.1. L'arrestation de Samori Touré

La rencontre de Samori avec les populations de la zone, notamment avec les Dan et les Toura, lui a été imposée par les circonstances indépendantes de sa propre volonté. De ce fait, Samori et ses sofas ne rencontrent ces populations qu'à partir de ce que Yves Person appelle « l'exode ou le repli vers l'Est », c'est-à-dire au moment où il est conscient qu'il n'est plus le seul maître de son destin, car les Français ayant bloqué l'évolution de son royaume d'abord vers l'ouest, et ensuite vers l'est. Ce qui le contraint à abandonner sa terre natale ou celle de ses ancêtres et alliés (ANCI, 1EE 9 (2), 1894-1897). Ce faisant, Samori a évolué dans un milieu qui lui était hostile, aussi bien du point de vue de la nature que de celui des hommes, un milieu qui lui était inconnu. En effet, cette situation rendait cette région un abri à risque pour l'Almamy car il avait fort à faire avec les Français qui étaient à ses trousses depuis si longtemps. Nonobstant, les colons dirigeaient un siège contre Samori qui le contraignit à passer à nouveau en 1898 par le pays Toura et Dan-Nord qu'il ne connaissait pas véritablement. Samori croyait ainsi contourner les Français par cette région à travers ces imposantes montagnes Dan-Toura (ANCI, 1EE 9 (3), 1897).

Au moment où Blondiaux installe le poste de Touba et se débat pour aller au-delà afin de barrer la route à Samori, celui-ci est mis en déroute à l'Est dans le pays Djimini, après le saccage de la ville historique de Kong et de la perte de Sikasso devant le commandant Audéroud (avril 1898). Pourchassé, l'Almamy partit avec sa troupe en passant par Mankono et Séguéla pour ensuite pénétrer chez les Toura et

les Dan-Nord qu'il atteint le 18 juin 1898. À la tête de la troupe lui-même, Samori rencontre les Dan et les Toura dont il traverse le territoire par l'affluent du Sassandra. Le commandant Wœlffel, ayant appris que l'ennemi se dirigeait vers l'est et se trouvait soudain dans une situation critique, s'est résolu à passer à l'action. Toutefois, retranché à Tyaplé, une localité de Biankouma⁵, avec sa petite troupe, ce dernier était entièrement investi par un adversaire dont la masse l'écrasait (Y. Person, 1975 : 2009). Heureusement pour lui, cet ennemi n'était pas plus redoutable, car il ne trouvait devant lui que des hommes affaiblis par la faim et démoralisés, prêts à se rendre pour sauver leur vie. C'est ainsi qu'une charge à la baïonnette des sergents Ariste et Tanières arrêta les sofas, à l'est du marigot de Tyaplé. C'est dans ce contexte de perte de terrain que Sarânkefiyi-Mori s'enfuit en hâte vers le gué du fleuve et parvient à regagner la rive est, où l'Almamy attendait (Y. Person, 1975 : 2009). C'est pourquoi il a perdu beaucoup de ses hommes par noyade. Selon Person, cette localité était inaccessible et, de mémoire d'homme, aucun conquérant ne s'y était jamais risqué (Y. Person, 1975 : 2010).

Samori était encore capable de forcer le passage, ce qui l'aurait mené aux gués du Bafing, tout au plus à ceux du Sassandra, mais cela n'eût servi à rien car il s'y serait heurté à des avant-postes français. Quant à ses gens, ils continuaient à mourir de faim sur place. C'est alors que le vieillard décida de se rendre. Le 27 septembre au soir, après avoir longuement parlé en tête-à-tête avec Morifindyâ, il réunit tous ses conseillers et tint une grande palabre. Il annonçait que la guerre était finie et qu'il avait envoyé au gouverneur une lettre (Y. Person, 1975 : 2013). L'objet de cette lettre était de se rendre sans être capturé par les Français et encore moins être emprisonné. Toutefois, les colons n'accueillent pas la lettre comme le voudrait Samori Touré. C'est pourquoi tout se passait dès lors très vite. À 7 h 12, la colonne déboucha sur les pentes dénudées qui dominent la clairière de Géulé⁶. Bratières en tête, la section se lança alors au pas de course et le tirailleur Fakunda Tunkara reconnut soudain l'Almamy à sa haute taille et à son turban. Surpris alors qu'il lisait sur le pas de sa case, « *Le vieillard courait comme un jeune bouline à la recherche d'un cheval, sans armes, tenant encore de la main des feuillets du Coran* ». Serré de près par les tirailleurs Bandyâ Tunkara et Filifiri Kèita, qui criaient « *I lô, Samori* » « *Arrête-toi, Samori* », il se laissa tomber à terre dès qu'il aperçut Bratières (Y. Person, 1975 : 2014). Laissons la parole à ce dernier disant :

Il s'engage dans un petit bois. C'est là que trois tirailleurs lui barrent le passage et que je lui mets la main dessus. C'est un homme fou, il crie, il gesticule, il m'entraîne du côté du campement, demandant à être tué devant

5 Tyaplé est un village dan situé entre Santa et Guélérou. Samori, de peur d'être capturé avec ses soldats, n'était pas mobile dans une localité fixe. Ses troupes circulaient entre les villages pour trouver des moyens de sortir de la zone forestière dont le contrôle lui était difficile.

6 Guélé en malinké, Grélérou (Guélérou) se trouve dans la vallée supérieure du Ma, qui coule le long de la forêt de Yira pour rejoindre le N'zo. C'est dans ce village que Samori a séjourné avant d'être capturé par les Français. Ce village est le gage du passage de Samori Touré.

sa case. Le lieutenant Jacquin arrive avec la section à ce moment-là. Je lui remets mon prisonnier (Y. Person, 1975 : 2014).

Samori est, en effet, arrêté à Guélérou ou Guéouélé, le 29 septembre 1898. L'arrestation de ce grand résistant de l'Afrique de l'Ouest a marqué le début de la pacification de cette région par les opérations de désarmement.

2.2. Les opérations de désarmement à Biankouma

Les opérations militaires avec le chef Bordeaux, arrivé à Man le 27 décembre 1910, constituaient l'expression de la volonté de l'administration de réaliser la conquête de l'ouest, afin de finaliser la dernière étape de la conquête de la Côte d'Ivoire (ANCI, 1EE 53 (10)). Dès lors, la mission de pénétration et de conquête intégrale de l'ouest est entamée (ANCI, 1EE 53 (9)). Ce fut sans doute la période au cours de laquelle les populations avaient connu le plus grand tourment de leur vie. Ces différentes opérations militaires étaient à la base des plus grands mouvements d'exode dans cette zone en général, et particulièrement à Biankouma (ANCI, 1EE 53 (10)). Ce passé douloureux a rendu nos enquêtes sur le terrain difficiles auprès de certains chefs, surtout lorsqu'il s'agissait d'en savoir davantage (ANCI, 1EE 53 (9)). Ils détournaient certaines questions tout en disant : « *je n'étais pas encore né à cette période, ou encore je n'en sais pas grand-chose* »⁷.

Lors de ces opérations militaires, certains villages démontraient leur ténacité vis-à-vis de la France ainsi : « *le capitaine Laurent a couru au plus pressé et fait châtier par le lieutenant Bourcelot quelques villages particulièrement agressifs : Glaglasso, Goulané, Gouléni* » (ANCI, 1EE 53 (10)). Cette page de l'histoire martiale de la colonisation ne saurait être un tableau exhaustif dans les opérations engagées par la conquête de l'ouest, en général, et en particulier la localité de Biankouma dans le cercle du Haut-Cavally. Au cours de l'opération militaire de la région en décembre 1913, le lieutenant-colonel Valton, successeur de Levasseur, commandant de la Côte d'Ivoire, écrivait ceci :

Ainsi, est-il permis de dire qu'aujourd'hui, dans la région militaire, il n'y a pas d'œuvre de pénétration à faire. Il reste à garder le pays, à le conquérir, à l'organiser, à l'administrer. Le rôle des troupes change. La mission du premier bataillon, qui a été une mission offensive active, est terminée (M. Chérif, 1973 : 363).

À travers ces propos, nous comprenons bien que les opérations n'ont duré que trois ans. En 1913, il n'était plus question d'opérations militaires mais plutôt de conquête, d'organisation et d'administration de territoires qui paraissaient jusque-là hostiles. C'est dans ce contexte que Gabriel Angoulvant avait lui-même fixé des objectifs prioritaires aux opérations militaires, qui se présentent comme suit :

⁷ Entretien à Dio, avec le chef du village Lika André, le 7 avril 2021 à 10 h 17.

- rayonner ensuite dans les pays limitrophes, assurer la liaison avec les cercles voisins pour enfin réaliser la jonction entre l'arrière-pays et la côte ;
- étendre l'occupation jusqu'à l'extrême ouest, c'est-à-dire la frontière guinéenne et libérienne (M. Chérif, 1973 : 364).

Ces différents objectifs fixés ont permis à la troupe de Bordeaux de soumettre la population et de passer à son désarmement. Le désarmement était la dernière phase des opérations militaires car les peuples de la localité avaient acquis des armes à feu, des poudres à canon et bien d'autres armes lors de leurs échanges commerciaux avec les peuples Malinké. « Les fusils venaient de la Guinée et étaient échangés contre la kola, des étoffes indigènes ou autres marchandises » (ANCI, 1EE 88 (2), 1924).

L'acquisition de ces armes à feu était un moyen de se défendre contre les Français lors des opérations militaires. Alors, ayant eu le contrôle sur le cercle du Haut-Cavally, le bataillon du chef Bordeaux et du capitaine Laurent passait ainsi au désarmement de la population afin de mieux organiser le pays et éviter d'éventuelles attaques. Les Toura étaient un peuple très hostile aux Français. Ainsi, après la conquête brutale, ils n'obéissaient aux Français que sous la menace de patrouilles. Les Dan, quant à eux, étaient soumis et conservaient la plus grande partie de leurs armes. Cette situation amena le chef Bordeaux à passer au désarmement de ces peuples.

Le secteur Dan-Toura était soumis plus tard de plein gré dès le début de l'occupation effectuée progressivement sans difficultés. Débutée par le capitaine Laurent, elle avait été continuée par le commandant Bordeaux : de mai à septembre, neuf mille huit cent vingt-quatre (9 824) fusils avaient été rendus (ANCI, 1EE 53 (3)).

La crainte des Dan les conduisait à déposer leurs armes contre leur volonté. Mais peut-on, toutefois, affirmer que ces peuples usaient toujours de ruse quant aux nombres de fusils rendus ? Il est fort évident qu'ils n'avaient pas tout rendu. « *Bien qu'on n'eût aucune idée de la quantité de fusils possédés par les indigènes, il avait lieu cependant de penser que les Dan en avaient encore un grand nombre* » (ANCI, 1EE 53 (8)). Si l'on établit un rapport avec les armes détruites chez les Dan, on pourra dire que l'ouest de la Côte d'Ivoire en a enregistré plusieurs combattants. De ce fait, nous avons rencontré dans le canton Gan un ancien combattant⁸ qui affirme avoir combattu au Liberia. Face donc à l'inquiétude de la colonne française, en août 1912, le capitaine Burgeat reprend le désarmement. À cet effet, des reconnaissances parcoururent la région au sujet des villages, qui se font livrer de nombreuses armes

⁸ Diomandé Gbongué affirme que son défunt père avait participé comme tirailleur à la Première Guerre mondiale (1914-1918). Ce dernier lui aurait raconté les grandes batailles de la localité impliquant Samori Touré et les colons français pour la conquête de la région de l'Ouest. Il est en effet l'un des plus âgés du canton Gan. Lors de notre entretien du 9 avril 2021 à 9 h 37 à Gan 2, il nous a fait entendre qu'il avait plus de 107 ans.

en menaçant de les brûler. Toutefois, ces menaces n'empêchaient pas les populations de se soulever à nouveau :

De temps en temps se produit un incident plus ou moins violent dans lequel on trouve toujours la main du Iaro. Les cantons voisins de Man, qui se sont autrefois soumis, prenant notre inaction pour la faiblesse, nous abandonnent successivement pour se tourner contre nous, les uns tacitement, les autres ouvertement. Toura. Face à ces soulèvements, la colonne va châtier sévèrement certains villages tels que Gbablasso, Goulané, Sélé (ANCI, 1EE 57 (7), 1911-1913).

Ces châtiments ont permis à la colonne de faire une tournée de reconnaissance et d'intimidation à nouveau. De ce fait, 291 fusils ont été rendus (ANCI, 1EE 57 (7), 1911-1913). Le capitaine Burgeat dirige les patrouilles qui accélèrent la restitution des armes. Les détachements sillonnaient tout le secteur, recensaient la population et les obligeaient à descendre dans les plaines. L'opération a été fructueuse car les combattants ont rendu 2 758 fusils, qui portent à 10 121 le nombre de fusils restitués de 1910 à octobre 1912 (M. Chérif, 1973 : 391). Le bon déroulement des opérations de désarmement a été une véritable satisfaction pour la colonne française. Ainsi présageait-on l'état de la pacification dans un rapport politique du 3^e trimestre 1913 en ces termes :

Il est à prévoir que nous occuperons effectivement tout le cercle du Haut-Cavally avant la fin de l'année. Il ne restera plus que la mise en main définitive de tous les indigènes, œuvre de longue haleine et de patience où la fermeté devra s'allier à la douceur (ANCI, 1EE 58 (7), 1913).

Ce propos de l'officier était effectif dans la mesure où, dans le rapport de fin d'année 1913, il était mentionné :

À la fin de l'année, on peut avancer sans trop de présomption que la conquête de toutes les régions formant le cercle est une œuvre accomplie. La tâche des troupes est terminée par cela d'ailleurs et la mise complète de nouveaux cantons soumis ne se fera certainement pas sans l'emploi de la force (ANCI, 1EE 58 (7), 1913).

À partir de ce fait, nous constatons que l'œuvre d'Angoulvant a été réalisée au-delà de toute son espérance. Ce succès, il l'a obtenu par le biais de la troupe armée. Ce succès connu était une œuvre de longue haleine parce que la population était fermée d'un point de vue sociétal aux Français qui leur étaient étranges et mystérieux. Cette appréhension causait de farouches hostilités entre les deux peuples. La ferme volonté de l'administration de contrôler le territoire les conduisit à des actes brutaux qui aboutissaient à la pacification de la localité. Ces mesures permettaient à la colonne française de désarmer les peuples de Biankouma en confisquant leurs armes. En conséquence, cette opération de désarmement de tous les groupes hostiles conduit à une prise en main de la localité par l'administration coloniale française.

3. L'administration de Biankouma de 1913 à 1920

À l'instar des autres localités pacifiées de la Côte d'Ivoire, la mise en place de l'administration était le seul moyen pour le colon français d'asseoir son règne sur la localité de Biankouma. Cette zone étant pacifiée dans sa totalité, les Français mettent en place divers moyens de gestion pour la contrôler.

3.1. La création du poste militaire de Man, moyen de contrôle de Biankouma

La soumission de Biankouma a été possible grâce à la création du poste militaire de Man. La mise en place de ce poste intervient en raison de l'intérêt immédiat de prendre pied en face du Liberia. De ce fait, le lieutenant Laurent a reçu l'ordre de créer le poste de Danané en 1906 au milieu des populations qu'il considérait sauvages. Mais ces populations s'étaient jusqu'alors montrées plutôt bienveillantes malgré les agitations permanentes qui survenaient et prenaient leurs sources dans le pays de Man. Cette situation a obligé le lieutenant Laurent à créer un poste militaire dès juillet 1908 (ANCI, 1EE 7, 1908). Il occupait ce poste avec la présence de 50 tirailleurs, en l'occurrence les indigènes du voisinage. La mise en place du poste de Man était une aubaine pour les Français pour asseoir leur domination dans cette localité. Pour mieux investir, il divisa le théâtre des opérations en plusieurs secteurs dont le secteur Dan-Toura appartenant à la localité de Biankouma. La création de ce secteur a permis le déploiement de la colonne du capitaine Laurent dans cette localité. Ainsi, ce poste consistait à faire des reconnaissances offensives et à mener les opérations de désarmement dont l'objectif était de réduire les derniers noyaux de résistance aux alentours du poste afin d'amener les populations à collaborer à la réalisation des objectifs économiques de l'administration coloniale. Tout cela pour faciliter et contribuer à la création des infrastructures telles que des routes, la construction des bâtiments publics, etc.

À travers la création du poste de Man et les objectifs fixés, le lieutenant-colonel Valton, commandant militaire de la Côte d'Ivoire, pouvait afficher sa satisfaction en juin 1913 et traduire sa reconnaissance aux troupes militaires victorieuses en ces termes :

Enfin, il serait juste que pour l'année 1913, qui clôt la série de l'œuvre de pénétration des territoires inconnus de la Côte d'Ivoire, où le succès final est dû moins à la faible résistance de l'ennemi qu'à la haute valeur des troupes... Les médailles coloniales avec agrafe C.I. soient accordées d'une façon générale à tous les militaires européens et indigènes qui ont œuvré à la Côte d'Ivoire (M. Chérif, 1973 : 401).

À travers cette expression, on perçoit les propos de fierté de la part de la France. Mais cette fierté était relative à la bravoure des soldats. La création du poste militaire de Man a été un moyen de contrôle de l'économie de Biankouma. En effet, ce poste a contribué à l'interdiction de la circulation de la monnaie indigène, en l'occurrence le sombè, les manilles, les cauris, etc. Cette interdiction des monnaies

locales s'est étendue jusqu'en 1920 (ANCI, 1QQ 42, 1914). De même, pour contrôler les activités commerciales, ce poste militaire a mis en œuvre un nouveau marché dénommé le marché du commandant afin d'avoir une mainmise sur le commerce, contraignant du coup les populations à l'approvisionner (Y. H. d'Alepe, 1985 : 187). Ce fut le cas des marchés de Thè et de Biankouma qui ont été dévastés et fortement appauvris par les commerçants soudanais installés désormais à Mandès 1918 (ANCI, 1QQ 101/18, 1917). Ces différents efforts fournis ont permis à l'administration de pacifier totalement cette partie de la colonie de Côte d'Ivoire afin de l'administrer véritablement.

3.2. La politique coloniale à Biankouma

L'administration du territoire ne s'était pas faite dans le désordre. Elle était entreprise par plusieurs actions. Il s'agissait en effet pour l'administration d'établir un réseau d'auxiliaires administratifs. De ce fait, elle a acquis des chefs dévoués à sa cause pour servir de liaison, de courroie de transmission, de percepteurs d'impôt et de pourvoyeurs de prestataires. L'administration prenait le soin elle-même de nommer des chefs de cantons pour accomplir leur volonté. Le tableau ci-après en est une parfaite illustration⁹.

Tableau n° 1 : Évaluation des travaux des chefs de canton du département de Biankouma

| Noms | Superficie | Villages | Noms des chefs cantons | Âge | Date de nomination | Appréciation |
|----------------|------------|----------|------------------------|-----|--------------------|--------------|
| Gan | 1 222 | 38 | Kessé Diomandé | 48 | 31-10-1920 | N |
| Douessé | 306 | 6 | Dro Diomandé | 65 | 15-03-1920 | N |
| Sipilou | 1 406 | 15 | Gbéko Diomandé | 64 | 1920 | AB |
| Souin | 270 | 27 | Gouangbo-Magbé | 58 | 1921 | M |
| Yati | 640 | 47 | Doua Déli | 53 | 1953 | AB |

Source : ANCI, 1943, *Monographie de Man* ; in F. B. Sohi, 2005, p. 113.

Le tableau ci-dessus correspond aux principaux cantons qui se regroupaient autour de Biankouma. Au lendemain de la conquête militaire, l'administration française avait désigné des chefs de cantons. Celle-ci évaluait le travail des chefs en qualité d'auxiliaire. Les appréciations étaient en fonction du travail entrepris. Elles variaient de la mention « assez-bien » (AB), « mauvais » (M) à la mention « nul » (N). De toutes ces appréciations, les chefs les moins dévoués recevaient la mention M (mauvais) et N (nul) et, pour un tel résultat, on ne tardait pas à les remplacer. Dans la localité de Biankouma, en dehors des cantons Yati et Sipilou, la plupart des chefs ont manqué de dévouement dans les tâches qui leur étaient assignées. Ainsi disait le chef Soumahoro de Dingouin en ces termes : « *mon père*

⁹ ANCI, 1943, *Monographie de Man*, renseignements fournis par M. l'inspecteur des affaires administratives sur la subdivision centrale de Man, in F. B. Sohi, *op. cit.*, p. 113, adapté.

fut chef pendant la période coloniale ; il nous disait que les Blancs les obligeaient à travailler selon leur aspiration, voulant de même prendre leurs enfants pour les scolariser. Le refus de leur part amenait les colons à mal les noter »¹⁰.

Ces opérations étaient faites afin de réaliser la reconversion des mentalités pour la mise en valeur et l'exploitation de la localité. Le chef du canton qui recueillait l'impôt était considéré comme un agent de liaison et mal vu dans la communauté. Ces situations allaient à l'encontre des valeurs sociétales de cette zone. Cette situation a conduit certains chefs de canton à travailler avec désintéressement. Toutefois, les chefs obéissants trouvaient des faveurs et des récompenses de la part de l'administration. Ces récompenses se percevaient à travers la qualité de la notation. En dehors de la première politique, selon laquelle les chefs de cantons étaient choisis comme des auxiliaires de l'administration chargés de la collecte d'impôt et de la réquisition des prestations, l'administration coloniale entreprenait d'autres actions importantes en créant des tribunaux indigènes (K. Yao, 1982 : 24). Ces tribunaux institués par l'administration avaient le grand avantage d'assurer une justice impartiale et gratuite, surtout, et supprimaient les coutumes inadmissibles telles que celles de l'épreuve du poison (E. Michellet et J. Clément, 1906 : 147). Mais ces tribunaux n'étaient pas habilités à régler tous les litiges. Seuls les litiges civils et commerciaux étaient laissés à la compétence des chefs coutumiers, chefs de village, de tribu et canton. Les cas criminels étaient laissés à la compétence du tribunal de cercle (E. Michellet et J. Clément, 1906 : 147-148).

La conquête avait aussi, dès le départ, en posant les conditions de la soumission, jeté les bases d'une définition des obligations des individus. Le désarmement était un élément de celle-ci. Une fois la conquête militaire réalisée et dans le souci de parvenir à une aliénation rapide de la localité, d'autres mesures ont été prises et dont l'ensemble détermine « le statut de l'indigénat ». L'indigénat peut être défini comme le régime auquel est soumis le sujet indigène non français, donc ne disposant d'aucun droit politique et non justiciable des tribunaux français (K. Yao, 1982 : 170). Ces mesures, qui étaient d'ordre fiscal et politique, touchaient également aux libertés individuelles. Il fallait une autorisation pour toute association à caractère religieux ou politique. Ces dispositions prises par l'administration n'avaient qu'un objectif : briser tout espoir aux populations. Comme le disait Chérif :

L'esprit de ces mesures n'est donc pas de chercher une réglementation des associations, mais tout simplement dans la volonté manifestement exprimée de briser toute influence. C'était une étape importante pour l'administration dans la conquête morale du pays.

¹⁰ Entretien réalisé à Dingouin avec le chef Louaty Soumahoro, le 5 avril 2021 à 10 h.

Prouver qu'on était plus fort que les fétiches que les communautés cherchaient à conjurer leur existence durant était un moyen efficace de conquérir moralement les populations. Ces mesures tendaient également à opérer un changement notable dans les mentalités, invitées à concevoir la notion du progrès au seul plan de l'activité humaine, ce qui devait pouvoir inciter les hommes à accorder le meilleur d'eux-mêmes aux occupations matérielles (M. Chérif, 1973 : 426).

Ces mesures paraissaient nécessaires pour contrôler cette zone. Les autorités administratives avaient entre leurs mains les disciplinaires dont l'ensemble constituait un système de répression. Enfin, retenons que la conquête à Biankouma, initiée par le colon, s'est faite de manière violente car elle a mobilisé la présence de plusieurs bataillons à Biankouma dans l'optique de permettre à l'autorité française d'établir son règne. Celle-ci ne s'est pas faite sans la réaction des populations locales, même si celles-ci se sont toutes soldées par des échecs pour ouvrir la voie à l'administration de cette localité.

Conclusion

Au terme de notre analyse, nous retenons que la pacification tardive de la localité de Biankouma est relative à deux facteurs majeurs. Ces facteurs sont, entre autres, le milieu physique hostile, avec le relief très accidenté et la végétation composée de forêt ombrophile et sempervirente impénétrable qui rendaient l'accès difficile, d'une part, et d'autre part la présence remarquable de Samori, qui était très actif dans cette localité eu égard à ses activités militaires. Ce dernier, fuyant la traque de l'administration coloniale, a séjourné dans cette localité. Ces deux éléments constituaient les principaux obstacles à l'occupation effective de cette zone par les colons. Ensuite, l'arrestation de Samori Touré fut l'œuvre de plusieurs opérations et efforts conjugués. Ces nombreuses missions de reconnaissance et expéditions militaires organisées par l'administration coloniale ont abouti à sa capture le 29 septembre 1898 à Guélémo. Ce qui a permis à la colonne française de procéder à des opérations de désarmement de toutes les poches de résistance. Toutes ces actions militaires d'envergure ont été précédées par l'installation d'un poste militaire à Man afin de faciliter l'administration du territoire de Biankouma. Enfin, la mainmise sur Biankouma a permis de contrôler et de sécuriser les activités économiques. Cette nouvelle administration a réorganisé le système de gouvernance à partir du cercle de Man en association avec les chefs traditionnels en tant qu'auxiliaires de l'administration dans l'exploitation de la localité.

Références bibliographiques

Sources orales

| N° | Noms et prénoms | Statut social et professionnel | Date et lieu d'entretien | Thème abordé |
|----|------------------|--|---|--|
| 1 | Diomandé Gbongué | Patriarche du canton Gan 2 (107 ans) | Entretien directif et non-directif du 09/04/2021 | Les effets de la colonisation sur le peuple Dan |
| 2 | Lika André | Chef du village de Dio (87 ans) | Entretien directif et semi-directif du 07/04/2021 | Les changements intervenus avec la présence de Samori |
| 3 | Louaty Soumahoro | Chef du village de Dingouin (89 ans), instituteur retraité | Entretien non-directif du 05/04/2021 | Les tâches assignées aux chefs pendant la colonisation |

Sources d'archives

Série EE : affaires politiques générales

ANCI, 1EE 7, *Pacification de la Côte d'Ivoire*, 1908.

ANCI, 1EE 9 (2), *Au sujet de la politique en Côte d'Ivoire à l'égard de Samori*, 1894-1897.

ANCI, 1EE 9 (3), *Au sujet de la politique en Côte d'Ivoire à l'égard de Samori*, 1897.

ANCI, 1EE 53 (3), *Conquête du Haut-Cavally*, 1910-1915.

ANCI, 1EE 53 (8), *Rapport dans le Haut-Cavally*, 1911-1913.

ANCI, 1EE 53 (9), *Rapport spécial militaire sur les opérations entreprises dans le cercle du Haut-Cavally en vue de la pénétration*, 1911.

ANCI, 1EE 53 (10), *Rapport politique, administratif et militaire sur les opérations entreprises pour la soumission des pays conquis et la pénétration du reste du cercle*, 1912-1913.

ANCI, 1EE 57 (7), *Opérations militaires dans le cercle de Man en vue de la pénétration*, 1911-1913.

ANCI, 1EE 58 (7), *Opérations militaires dans le cercle de Man en vue de la pénétration*, 1913.

ANCI, 1EE 88 (2), Cercle de Man, *Rapport du deuxième trimestre, situation politique*, 1924.

Série QQ : rapports économiques

ANCI, 1QQ 42, Colonie de Côte d'Ivoire, Cabinet du Gouverneur, *Interdiction de la circulation des monnaies indigènes (manilles, sombès...), introduction des billets de banque et propagande en faveur de leur circulation*, 1914.

ANCI, 1QQ 101/18, Cercle de Touba, *Rapport sur la situation économique et commerciale des postes de Touba, Man, Kouibly*, 1917.

Sources imprimées et travaux scientifiques

- CHÉRIF Mamadou, 1973, *L'Ouest de la Côte d'Ivoire : Haut-Cavally et la pénétration française 1896-1920*, tome I, thèse de 3^e cycle, Paris, 453 p.
- D'ALEPE Yayat Hugues, 1985, « La prolifération du marché de commandant », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série I Histoire, tome XVIII, pp. 185-205.
- GONNIN Gilbert, 1986, *Rapports entre Mandé et peuples forestiers et pré-forestiers de l'ouest de la Côte d'Ivoire à travers les traditions orales Tura (milieu du XVIII^e siècle – début du XX^e siècle)*, thèse de doctorat d'histoire, 3^e cycle, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, 389 p.
- LAURENT (Capitaine), 1911, *Monographie du cercle de Man*, 36 p.
- MICHELLET Émile et CLÉMENT Jacques, 1906, *La Côte d'Ivoire*, Paris, Augustin Challamel, Librairie maritime et coloniale, 355 p.
- PERSON Yves, 1968, *Samori : une révolution dyula, tome I*, IFAN-Dakar, 604 p.
- PERSON Yves, 1975, *Samori : une révolution dyula, tome III*, IFAN-Dakar, 1108 p.
- SOHI Blesson Florent, 2005, *Le commerce dans la région de Man : 1896-1940*, thèse de doctorat unique, Université d'Abidjan, 410 p.
- YAO Kouadio, 1982, *La justice indigène en Côte d'Ivoire 1893-1924*, mémoire d'histoire, Cocody-Abidjan, 220 p.